

33^{ème} TOURNOI DE L'ÉPIPHANIE

La compétition se déroulera dans 1 seul gymnase : Jacques Anquetil 7 terrains + 1 d'échauffement.

L'accueil se fera le **samedi 12 Janvier**. Les joueurs seront informés de l'heure par les convocations.

Une buvette sera à votre disposition dans le gymnase avec boissons, salades, sandwichs, crêpes sucrée et salées, pâtisserie...

Tous les joueurs participant au tournoi doivent être en règle avec la FFBAD et être en possession de leur licence.

Le montant de l'inscription est fixé à :

- **18 euros pour 1 tableau**
- **20 euros pour 2 tableaux**

Le nombre de joueurs est limité à 300.

Inscriptions à envoyer par mail à tournois@bcrg.fr

La date limite d'inscription est fixée au jeudi 20 décembre 2018.

Les inscriptions dont le règlement aura été envoyé par voie postale dans les délais (cachet de la poste faisant foi) seront prioritaires.

La prise en compte des autres inscriptions dépendra du nombre limite de joueurs possibles et classés par ordre d'arrivée.

Adresse d'envoi des règlements : **(chèque à l'ordre de « BCRG »)**

MERAANE Franck
224 Chemin de la Picote
42320 CELLIEU

La confection des tableaux se fera le vendredi 21 décembre 2018. Les têtes de séries seront déterminées selon le CPPH le même jour.

Les tableaux se composent d'une première phase en poules de 4 avec 2 sortants.

Le club se réserve le droit, en consultation avec le Juge-Arbitre, de modifier les modalités d'organisation du tournoi en fonction du nombre d'inscrit dans chaque série (suppression ou association de catégorie en fonction du nombre d'inscrit).

Les Doubles se déroulent le samedi avec demi-finales et finales. Les mixtes se dérouleront le dimanche. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.

Les volants sont à la charge des joueurs ; en cas de litige, seront retenus Babolat 4 en vente dans le gymnase.

Le logiciel utilisé pour la gestion du tournoi est : Bad+

Le juge arbitre du tournoi sera : **Tony TRUONG**

Autorisation FFBAD : [en cours](#)